

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 23
présents : 15
votants : 16

L'an deux mille quinze
le : 27 août à 19 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VALLIER-DE-THIEY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 août 2015.



PRESENTS : M. Jean-Marie TORTAROLO, Mme Patricia GEGARD, M. Jean-Bernard DIFRAJA (Adjoints), Mme Mireille BRIGNAND, M. Jean-Pierre BOUTONNET, Mme Nicole BRUNN ROSSO (Conseillère Déléguée), M. Gérald ABEL, Mme Florence PORTA, M. Gilles DUDOUIT, M. Frédéric GIRARDIN, M. Pierre COURRON, Mme Gabrielle SPARMA (Conseillère Déléguée), Mme Pauline LAUNAY, M. René RICOLFI, M. Jocelyn PARIS

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Marc DELIA (Maire), Mme Cécile GOMEZ, M. Pierre DEOUS, Mme Sabine FRANZE, M. Laurent SANSONNET, Mme Céline GIORDANO, Mme Séverine RAP

ABSENTS :

PROCURATIONS : M. André FUNEL à Mme Florence PORTA

SECRETAIRE : Mme Gabrielle SPARMA

Ordre du jour du Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du 23 juillet 2015.

AFFAIRES GENERALES:

1. Création de postes en emploi de contrat aidé

INFORMATIONS :

Monsieur le Premier Adjoint ouvre la séance à 19 heures.
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

2015.27.08.01 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Premier Adjoint expose qu'il convient de procéder au remplacement de l'absence d'un agent pour une durée déterminée. Il propose de remplacer cet agent par un emploi CUI-CAE (Contrat unique d'insertion – contrat d'adaptation dans dans l'emploi) pour une année à temps complet. L'agent aura pour mission l'entretien des groupes scolaires ainsi que la restauration des écoles ; il pourra également être amené à effectuer d'autres tâches.

Monsieur le Premier Adjoint ajoute qu'il convient également de créer un second emploi CUI-CAE à temps non complet, 20 heures par semaine, afin de pallier aux différentes absences du personnel d'entretien, et ce, pour une année à compter du 1^{er} septembre 2015.

Les heures des deux employés seront annualisées afin de pourvoir aux besoins réels.

Monsieur le Premier Adjoint précise que la création de ces emplois permet à l'employeur de bénéficier d'aides de l'Etat comprises entre 60 et 90 % du salaire brut ainsi que des exonérations de cotisations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi de type CUI-CAE à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2015 pour un an,
- De créer un emploi de type CUI-CAE à 20 heures / semaine à compter du 1^{er} septembre 2015 pour un an.
- De modifier le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS

Filière Administrative :

- Attaché Principal	1	temps complet
- Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1	temps complet
- Rédacteur	2	temps complet
- Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	temps complet
- Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	4	temps complet
- Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	8	temps complet

Filière Police :

- Brigadier-Chef Principal	1	temps complet
----------------------------	---	---------------

Filière Médico-sociale :

- ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	3	temps complet
- ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	2	temps complet
- ATSEM Principal 2 ^{ème} classe (22h40 hebdomadaires)	1	TNC 64%
- ATSEM 1 ^{ère} classe	1	temps complet

Filière Technique :

- Technicien	1	temps complet
- Agent de Maîtrise	2	temps complet
- Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1	temps complet
- Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	3	temps complet
- Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	2	temps complet
- Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	9	temps complet
- Adjoint Technique 2 ^{ème} classe (21h hebdomadaires)	1	TNC 60%

EMPLOIS NON PERMANENTS

Filière Technique	6	temps complet
-------------------	---	---------------

EMPLOIS CONTRAT AIDE

Filière technique	1	temps complet
Filière technique	1	TNC (20H)

Fin de la séance : 19 heures 15 minutes.

Le Maire,



Jean-Marc DELIA